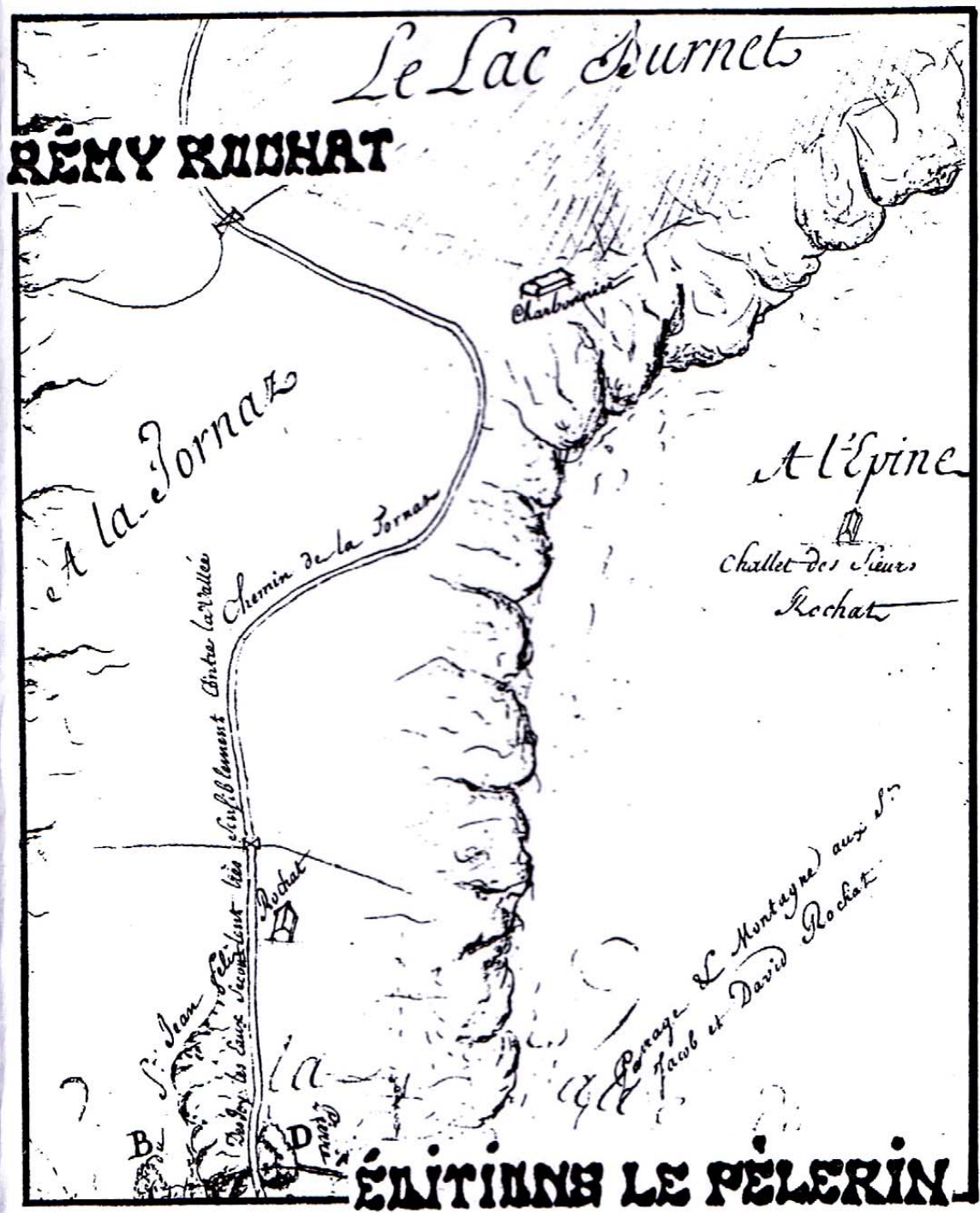


DU CÔTÉ DES CERNIES

EN 1594



COLLECTION "JADIS"

NO 67

REMY ROCHAT

DU COTE DES CERNIES EN 1594

(acte de 1594)

EDITIONS LE PELERIN

1996

Cette brochure, imprimée à 50 exemplaires, a été éditée en janvier 1996 grâce à la machine du Pèlerin aux Charbonnières, Vallée de Joux.

En couverture extrait d'un plan de 1748, probablement, couvrant la région du Mont d'Orzeires et déposé aux ACL, cote F 50.

DANS LA COLLECTION "JADIS"

20. Lucien Reymond Une course dans le Jura au XVIIIe siècle, 1985.
23. David des Ordon Histoire de loups, 1984.
24. David des Ordon Anecdotes de l'ancien temps, 1985. [épuisée]
26. Auguste Piquet Les néveaux, 1985.
27. Lucien Reymond Les mineurs de la Dent-de-Vaulion, tome premier, 1986.
28. Lucien Reymond Les mineurs de la Dent-de-Vaulion, tome second, 1986.
29. Annette Dépraz En passant par les Laisinettes, 1987.
30. Annette Dépraz Souvenirs du début du siècle, 1988
31. Fernand Galay A la recherche du Minotaure, tome premier, "Une enfance aux Bioux", 1989.
32. Fernand Galay A la recherche du Minotaure, tome second, "Une longue route", 1989.
33. Emile-Henri Rochat Manuscrits déposés dans la tour de l'ancienne église du Pont, 1989.
34. E.-D. Turrian Les églises de la Vallée de Joux en 1896, 7 dessins, 1988.
35. David des Ordon Notes historiques sur La Lande, 1990.
36. Albert-Schuchardt Une aventure dans les pâturages du Cerney, 1990.
38. Georges Galay Le sapin à Siméon, 1990.

42. Edouard Rod Un coupable, 1991,
40. Marcel Galay Histoires d'autrefois, 1990.
41. Claude Berney Les Canons de Bunois-Varilla, 1991.
L'épiscopi
43. Auguste Piquet Bref survol de l'histoire de la Vallée de Joux, 1992.
44. Juste Pithon Contes et légendes de notre Pays de Joux, 1992.
45. John chez Jacques Galay Chronique combière 1890-1923, 1992.
46. Anonyme Notice historique sur la manufacture d'horlogerie de la maison Louis Audemars, 1992.
47. Charles Lecoultre Mon enfance à la Galisse, 1993.
48. Marcel Galay Regard sur le XXe siècle, 1993.
49. Jean Aubert Le 150e anniversaire de l'Assemblée évangélique du Brassus, 1822-1972, 1993.
50. Julie Meylon Le dernier voyage de Dom Pontius, 1993.
51. Divers auteurs et compositeurs Noël au village, 1994.
52. Auguste Piquet Quelques précisions sur le Carvent du Lieu, 1994.
53. Chroniqueurs d'autrefois Un incendie au Lieu en 1691, 1994.
54. Abel Lecoultre L'arrestation du Major Davel, 1994.
55. Alfred Galay-Nicole La Vallée de Joux au jour le jour, 1840-1900, 1994.
56. Charles Rochat-Cenise Modestie du blason, 1994.

57. Edmond Piquet *Sur la Côte, 1994.*
58. Samuel Aubert *Chronique des événements 1914-1915, 1994.*
59. Fernand Denys *L'Épine des quatre saisons, souvenirs d'heureuses vacances, 1994.*
60. Paul-Auguste Golay *A la recherche de l'homme perdu, 1994.*
61. Frédy Villard *Un écolier du Séchey, 1994.*
62. S. Demiéville *Vers un musée combier, 1994.*
63. Samuel Aubert *Souvenirs de jeunesse, 1995.*
64. Jacques Chevalley *Pour un musée de la vie valdoise, 1995.*
65. Henri-Jules Rochat *Un moment à ma fenêtre, 1995.*
66. Auguste Piquet
Rémy Rochat *A la recherche d'un acte perdu, 1996.*
67. Rémy Rochat *Du côté des Cernies en 1594, 1996.*
68. Rémy Rochat *Deux églises, trois horloges, deux incendies, 1996.*

I N T R O D U C T I O N

Cet opuscule, collection Jadis no 67, sera un complément très appréciable de la brochure précédente intitulée "A la recherche d'un acte perdu, 1591". Les deux, avec cette autre publication de la collection "Familles et destins", no 2, Acte de bourgeoisie de la famille Le Coultre (1612), constitueront ainsi un ensemble de toute première importance pour nous faire découvrir nos autorités et nos gens de la fin du XVIIe et du début du XVIIIe siècle, époque par ailleurs très méconnue faute de documents suffisamment nombreux. On se souviendra que l'incendie de 1691 a détruit les archives de la commune du Lieu, par la même occasion celles anciennes de toute la Vallée. On ignore tout du volume de celles-ci, très modeste, c'est possible. Car alors on ne conservait guère que les actes jugés essentiels; des listages qui nous seraient éminemment précieux de nos jours, n'en faisaient pas forcément partie; ils se perdaient dans les maisons au fur et à mesure que se succédaient les gouverneurs et les gratte-papier. Ce qui fait que l'incendie n'est pas la cause unique de la destruction de nos anciennes "paperasses". Le peu de souci de leur conservation quand elles étaient considérées comme mineures, a joué son rôle.

Ces circonstances cumulées font que mettre la main sur des documents de cette époque, fin XVIIe, XVIIIe siècle tout entier, relève du miracle. Ces rares qu'il nous reste méritent d'autant plus d'attention. Sans eux on ignorerait tout de cette époque, histoire des terres et de la population.

Certes il y a bien le dernier terrier de

1600 qui offre une foule énorme de renseignements de tous ordres. Mais outre cette pièce fondamentale, propriété actuelle des ACV, c'est le trou. Pas de cadastre, juste les registres d'état-civil commencent-ils au milieu du XVIIe siècle.

Revenons à nos moutons, revenons à l'acte de 1594. Il suit de trois ans la vente d'une parcelle au territoire du Solliat et de la Vuarraz à deux Rochat. Il donne lui aussi une liste presque complète de nos conseillers de l'époque. Trois ans plus tard nous retrouvons beaucoup de noms déjà connus. Cette seconde liste complète néanmoins la première, les deux offrant matière précieuse à généalogiste, la raison principale de leur réédition faite ici pour la première fois.

Le document de 1594 qu'on lira ci-après et qui n'est en fait qu'une copie vidimée de l'acte original dont on ne sait pas la destinée, se trouve aux ACL sous la cote F 199 bis (3).

Quant à la page de couverture, il s'agit d'un extrait d'un plan de la région du Mt d'Orzeires, ou Mont de Cire, Gouille à l'Ours, l'Epine (ACL, F 50) dessiné par un digne successeur de J.O. Vallotton, en 1748 probablement. Il nous offre de découvrir un peu de cette région si peu connue qui pourtant, selon toute apparence, vit les premiers chalets d'alpage de la commune du Lieu. De par son altitude limitée et de la bonne qualité de ses herbages, de par aussi la pression des gens de Vallorbe, qui, non contents de nous "prendre" nos bois pour en faire du charbon, s'en venaient aussi occuper nos pâtures. Les vilains! Longs procès avec eux pendant des siècles quant à cette zone tampon où l'on se heurtait sans cesse pour des

questions de bois ou de pâtures, et quand bien même une limite exacte avait été déterminée en 1569 déjà.

XVI^e siècle. Nous sommes dans une période où la terre s'achète par les natifs, tout au moins sur le territoire attribué à la commune du Lieu en 1543 par LL.EE. Viendra un jour où ils seront remplacés par les nobles de plaine. Mais ceci est une toute autre histoire.

Pour l'heure partons à la recherches de nos ancêtres grâce à cette nouvelle liste que devraient connaître tous les bons généalogistes ayant à traiter des familles de la Vallée. Mais au fait, combien sont-ils ?

A vos arbres donc, prêts... feu!

Les Charbonnières, le 20 janvier 1996:

Rémy Doucet

Jeneve ACL FM 9 bis (3)

De la copie Vidimée de l'acte des
ventes du 27. Décembre 1594.

Copie d'acte
de ventes du
27. x. 1594.

(Copie)

Nous Jean Deymond dict Savas,
et Guillaume Guignard, tant comme
Gouverneurs et Scindiques du Village
et communauté du Lieu, Vauchy
Aulberes, Bastian, Deymond, Thivens,
Pierre et Jaques Meyland dict Pros
frère d'iceluy, Guillaume Meyland dict
Prod, Antoine Meyland, Jimeur
Meyland son fils, Pierre Jean Meyland,
Jaques fils d'Armi Rochas, Pierre
Rochas dict Prod, Claude Rochas
dict Dillard, Pierre Rochas son fils
dict Vauchy et Louis Rochas frere
dict Vauchy, Guillaume fils de feu Vauchy
Rochas, Jaques Rochas son frere dict Vauchy,

Abraham

Abraham fils des fcs Guillaume
 Dochas, Jean Martin, Antoine
 Humbert, Jean Nicolas dit Gourette
 Nicolas Lugin dit Dor, Jean Lugin
 dit D. 115, Jacques Meyland dit Tiro
 Jean quare Napuis, Jacques Guignard
 dit Paulet, Jean fils de Nicolas
 Nicoulas, Evine Nicoulas, Noel
 Nicoulas, Vincent Raymond, Thivens
 Guignard dit Paulet, Jean Augustin
 Mathieu Raymond, Antoine Guignard,
 Mathieu Goy, Denis Guignard, Guillaume
 Raymond, Jean fils de fcs Guillaume
 Raymond, Jean Marichau, Jean
 Guignard, Michel De Loe, Louis
 Lique, Abraham Meyland dit Brod,
 Jean Lique, Marichau, Claude
 Leneault dit mury, Abram faneau
 dit Glaides, David Raymond, Jean
 Albert, Antoine Aubert for fcs, Jacques
 Mequie, Antoine Lique, Jean Lique
 aussi for fcs ditu, Anthoinette
 Meyland, Jacques Quas, Claude Peron
 Gabriel Meyland, Jean Meyland for
 fcs ditu, Moyse Piand, Anthoin

Piande

Piande son frere, Jean fils de feu
 Jean Goy, Michel Goulas, Nicolas
 Duars, Martheu. Demourantz des Masz,
 Thivens Raymond, Abel Piande, Joseph
 Meyland Prod, Jean Goy, Jacques Goy,
 Jean Goulas, Esmeu fils de feu Guillaume
 Aubert, Jean Siquet l'ancien, Guillaume
 Siquet, Jean Siquet le jeune, Antoine
 Raymond, Pierre Meyland des Perons,
 Claude Meyland l'ancien, Claude Migniot
 Pierre Siquet des Marchaux, Antoine
 son frere, Demourant et Jean Rochas,
 des Pointes, Tous conseillex et Prod'homme
 du des Villages et Communautés du
 des lieux, tant à nos noms, qu'à
 tous les autres Prod'hommes d'Allet
 lesquels sont absents, pour lesquels
 nous faisons ser. Et en ce nom
 sçavoir faisons à tous presents et
 advenir, que nous sçachants et bien
 advisés, et de nos drois, et de
 ceux de la dite Communauté en cette
 partie, bien et dûment informés, et
 certifiés pour nous, nos heirs et les
 heirs de la dite Communauté, héritiers

et successeurs universels, vendons, cedons,
 quittons, remettons, de laissons et abandonnons
 perpétuellement et irrévocablement,
 loyalement, et publiquement le confessions,
 par ces présentes, à honorable homme
 fils du feu Michel Rochas, et françois
 fils de feu Simon Rochas dit Licolle
 des Charbonniers, les dits françois absteas,
 et le dit homme Rochas, tant à for-
 nom propre, que au nom des dits
 françois Rochas son conjoint, présents
 stipulants irrévocablement, acceptants
 pour eux, leurs heirs, héritiers et
 successeurs quels qu'ils puissent être.
 A savoir une piece et possession
 estant à présent en Drets, Cernis,
 Castanay, Bois et rapet, situés et
 existants au dessus des dits Charbonniers,
 L'indio de Cernis, joints les terres
 et possessions du dit homme Rochas
 acheteur, de Vauchy et Louis Rochas
 frères puînés, par les Docteurs
 qui s'en mettront et devront mettre
 par bon accord entre les dits acheteurs,
 et les prédits Vauchy et Louis
 Rochas.

Rochas freres, qui ont consenti,
 devers Oriens, la possession desmes
 l'Eschelle au dit Sieur Rochas dit
 Lirod, Jaques filz d'Arme Rochas,
 Petit Jean Rochas, Vanchy et
 Louis Rochas, par les bones ymies
 en pierres, entre tous les dits Rochas,
 comme asseurant tous, (à riserva le
 Petit Jean Rochas être vrai) et à
 ce consentans devers Occidents; La
 terre des dits acheteurs et de tous
 les dits Rochas devers vents, par les
 boines y mises; Et la possession des
 Halloton de Hallorbes, par les Poënes
 au contenu que la dite communauté
 du Sieur a vendu ou abegis y devant
 à feu honorable Vincent Halloton
 devers bien, avec ses fonds, fruits,
 Droits, jouissances, appartenances universelles
 et singulieres; Et avons fait la présente
 perpetuelle vendition pour bon et
 juste prix de six vingt florins bons
 monoyes courables au pays, par nous
 (le dit Gouverneur, Conseillers et
 Lirod'homme, vendeurs aux dits noms
 leurs)



lieux et réellement recueus des dits
 acheteurs, dont nous en conteneus
 et les en quittons perpétuellement
 par ces. Dévestissans nous les
 prinssmies vendeurs, et les nuyz priedes
 au régime de la dite communauté
 et au nom Judicis, de la jurisdiction
 priede et possession par nous comme
 dessus vendue, et les dits acheteurs
 et les leurs qui desuis en investissans
 corporellement et perpétuellement par
 la teneur de ces présentes. Promettans
 pour ce nous les prinssmies Cou-
 =veneurs, Conscillers et Croshommes,
 vendeurs pour nous, nos dits heirs
 en dite communauté et successeurs
 Judicis par notre bonnoy, et
 lieu de serment et sous l'express
 obligation de tous nos biens, et
 de ceux de la dite communauté
 meubles et immeubles présents et
 advenirs quelquils soyent, la jus-
 simité priede et possession par
 nous comme dessus vendue aux
 dits sonas et françois Rochas
 acheteurs

acheteurs, et es leurs perpétuellement
 maintenir purement, franchement,
 appare, deffendus, debrigue, et
 legitimentement garantis envers et contre
 tous, en tous jugemens et dehors,
 saufs et réservés les Saüds, Dixmes,
 cens directes, et tous autres drois
 seigneuriaux qui se pourraient trouver
 être d'eux et d'eux à nos très
 redoutés Seigneurs et souverains Eving
 de la ville de Perne, par les dits
 acheteurs et les leurs, payables et
 supportables, dore en avant, avec et
 sous la restitution de tous dommages,
 Interests, missions et dépendances survenant
 et advenant à faute de la dite
 maintenance de quierance; Avec aussi
 toutes renonciations, promesses, fermes
 et clauses à ces requis, et
 expédientes. En témoin de quoi avons
 prêt et requis la présente vendition
 par Jacques Meyland du lieu, Notaire
 Juré sousigné recüe et signée, Ctes
 Jellie du feul Commun du Bailliage
 de Domainmolen, sans aucun droit de

nos



nos dits souverains Princes, aucunement
 préjudiciable; Donnée le vingt-sept
 jour du mois de Décembre, l'an
 courant mille cinq cent quarante
 quatre; Pierre et honorable Jean
 Lejoutre Maire d'icelle au lieu,
 et Jean Sonchamp dieu Chapelain
 demeurant au dit lieu, témoins à
 ce requis.

Signé à l'Original.

— Jacques Meyland avec paroisse.

Collationné par l'Original au parchemin.

— mis, signé comme dessus par moi.

Signé Willion Not. avec paroisse.

Que la présente est parfaitement
 conforme à la copie signée comme
 dessus, y a été le 5. Février 1812.

Signé Jaquier avec paroisse Not.

Acte de vente du 27 décembre 1594. Liste des noms de ceux
qui ont assisté *ACL F Ms bis (3)*

Jean Reymond dit Savaz gouverneur
Guillaume Guignard gouverneur
Vauchy Aulberet (Aubert ?)
Bastian Reymond,
Thivent, Pierre et Jaques Meylan dict Pros, frères divis
Guillaume Meylan dit Prod
Antoine Meylan
Siméon Meylan son fils
Petit Jean Meylan
Jaques fils d'Aimé Rochat
Pierre Rochat dit Pirod
Claude Rochat dit Billard
Pierre Rochat son fils divis
Vauchy et Louis Rochat frères divis
Guillaume fils de feu Vauchy Rochat
Jaques Rochat son frère divis
Abraham fils de feu Guillaume Rochat
Jean Martin
Antoine Humberst
Jean Nicolaz dit Gonnettaz
Nicolas Lugin dit Roz
Jean Lugin dit Rost
Jaques Meylan le Tissot
Jean quart chapais ou chapuis
Jaques Guignard dit Vaulet
Jean fils de Nicolas Nicoulaz
Pierre Nicoulaz
Noël Nicoulaz
Vincent Reymond
Thivent Guignard dit Vaulet
Jean Hugonnet
Matthieu Reymond
Antoine Guignard
Mathieu Goy
Pierre Guignard
Guillaume Reymond
Jean fils de feu Guillaume Reymond
Jean Maréchaux
Jonas Guignard
Michel De Praz
Louis Piguet
Abraham Meylan dit Prod
Jean Piguet Maréchaux
Claude Perreaulx dit Muily
Abram Fauconnier dit Glavidets
David Reymond
Pierre Aubert
Antoine Aubert son frère
Jaques Mignot
Antoine Piguet
Jean Piguet aussi son frère divis

Anthoinollet Meylan
Jaques Quat
Claude Beras (?)
Gabriel Meylan
Jean Meylan son frère divis
Moyses Viande
Anthoine Viande son frère
Jean fils de feu Jean Goy
Michel Gaulaz
Nicolas Quart
Mathieu Perreaulx dit Musy
Thivent Reymond
Abel Viande
Joseph Meylan dit Prod
Jean Goy
Jaques Goy
Jean Gaulaz
Pierre fils de feu Guillaume Aubert
Isaac Piguet l'ancien
Guillaume Piguet
Isaac Piguet le jeune
Antoine Reymond
Pierre Meylan dit Pierrasse
Claude Meylan l'ancien
Claude Migniot
Pierre Piguet dit Mareschaulx
Antoine son frère
Pierranet et Jean Rochat dit Pointu,
tous conseillers et prud'hommes du vit village et communauté
du Lieu, tant à nos noms que de tous les autres prod'hommes
d'illect.

Vente d'une parcelle aux Cernies à Jonas Rochat.

Sont concernés par la vente: Jonas fils de feu Michel Rochat
acheteur. François fils de feu Pierre Rochat dit Picotet des
Charbonnières, le dit François absent, cousin de Jonas, de
même acheteur. Vauchy et Louis Rochat sont voisins à orient.
La possession Dessus l'Echelle appartient à Pierre Rochat dit
Pirod, à occident. De même à occident Jaques fils d'Aimé
Rochat, Petit Jean Rochat, Vauchy et Louis Rochat.

L'Epine n'est pas citée dans l'acte. Non encore construite ?